
L'aide à l'exportation offerte par le MEIR



Canada 

Expansion Industrielle
 régionale
 Minister
 Edward C. Lumley

Government
 du Canada

Expansion Industrial
 Regional
 Minister
 Edward C. Lumley

Government
 of Canada



INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA

50267



HF 1479 A55 Author/Auteur C.2	Canada. Dept. of Regional Industrial Expansion.		
Title/Titre	Export trade assistance from DRIE - L'aide à l'exportation offerte par le MEIR. 1984.		
Date	Borrower <i>Emprunteur</i>	Room <i>Pièce</i>	Telephone <i>Téléphone</i>

L'aide à l'exportation offerte par le MEIR

L'aide à l'exportation offerte par le MEIR

Le gouvernement fédéral possède un large éventail de programmes et de services destinés à venir en aide aux exportateurs canadiens. L'une des fonctions principales du nouveau ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) consiste à faciliter partout au Canada la mise en œuvre de ces programmes et la prestation de ces services auprès des représentants des milieux d'affaires. Pour remplir ce rôle, le MEIR entretient des rapports étroits avec le ministère des Affaires extérieures, responsable du commerce international, et avec les bureaux commerciaux de ce même ministère à l'étranger.

Les bureaux régionaux du MEIR

Pour les entreprises désireuses d'être conseillées ou renseignées sur l'exportation ou sur les programmes et services offerts dans ce domaine, une première prise de contact avec les bureaux régionaux du MEIR se révèle une démarche essentielle. De fait, bon nombre d'exportateurs découvrent à quel point il est plus facile d'élaborer leurs plans de commercialisation s'ils communiquent avec les bureaux régionaux et les tiennent au courant aussi bien des produits offerts par leurs entreprises que de leurs capacités d'exportation. Le MEIR possède des bureaux régionaux dans chacune des provinces, ainsi que dans les deux territoires. Dans ces bureaux, de même que dans certains des bureaux de district inclus dans la structure régionale du MEIR, des responsables de secteurs en matière de commerce à l'exportation sont à la disposition des exportateurs.

En ayant d'abord recours aux spécialistes des bureaux régionaux du MEIR, les entreprises exportatrices peuvent avoir accès rapidement et facilement au réseau fédéral des programmes et services d'exportation. Les bureaux régionaux servent également d'offices centraux où est acheminée toute information pertinente touchant les exportations en provenance de sources bien informées, notamment les 92 bureaux commerciaux du Canada à l'étranger, certains ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les établissements de crédit canadiens et internationaux, et les publications. Dans chaque bureau régional, les exportateurs peuvent trouver des brochures et autres documents d'information préparés par le gouvernement fédéral et susceptibles de les aider. En plus d'offrir ces services généraux aux entreprises locales, les spécialistes en matière d'exportation des bureaux régionaux du MEIR voient à :

- repérer les débouchés actuels sur les marchés d'exportation;
- aider les entreprises locales à se prévaloir des programmes gouvernementaux afin de trouver des marchés d'exportation pour leurs produits et services;
- offrir des renseignements généraux ou spécialisés sur les différentes façons d'aborder l'exportation;
- animer des ateliers et des colloques sur l'exportation;
- présenter d'éventuels exportateurs à des acheteurs étrangers ou à toute personne en mesure de leur prêter assistance;
- donner des conseils en matière d'exportation sur l'établissement des prix, le financement, les assurances, la documentation et le transport;
- entretenir des rapports étroits avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'à coordonner les initiatives fédérales et provinciales en matière d'exportation.

Les directions des secteurs industriels du MEIR

Les directions du MEIR chargées des différents secteurs industriels sont les compléments des bureaux régionaux. Regroupées à Ottawa, elles sont en mesure d'offrir des conseils supplémentaires aux exportateurs canadiens. Sources d'information sur l'ensemble de l'industrie, ces directions possèdent les renseignements les plus récents sur l'offre et la demande dans l'industrie et sur toute autre question s'y rapportant. Grâce à ces données, les directions peuvent renseigner les fournisseurs canadiens sur les demandes d'information reçues d'acheteurs étrangers, sur les sources d'approvisionnement de différents produits et sur les débouchés en matière d'exportation. De concert avec les bureaux régionaux, les directions chargées des divers secteurs de l'industrie viennent également en aide aux firmes canadiennes soucieuses de participer avec des entreprises étrangères à des initiatives conjointes, à des accords de licence, à des échanges de technologie et à d'autres formes de coopération industrielle.

Les programmes de commercialisation des exportations

Afin d'aider les entreprises canadiennes à trouver des marchés d'exportation pour leurs produits et services, le ministère des Affaires extérieures offre deux programmes — le programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et le programme des projets de promotion (PPP). Les bureaux régionaux du MEIR fournissent des renseignements détaillés sur ces deux programmes et permettent à leurs clients d'affaires locaux de se prévaloir de la plupart des volets du PDME.

Par le biais du PDME, le gouvernement fédéral partage les risques financiers avec les entreprises qui veulent élargir leurs activités ou percer sur les marchés étrangers. Conçu pour répondre aux demandes d'aide individuelles des entreprises au titre de la commercialisation, le programme de développement des marchés d'exportation prévoit une aide financière à être versée aux entreprises admissibles pour couvrir les frais suivants : appels d'offres sur des projets précis à l'extérieur du Canada, déplacements à l'étranger en vue de trouver des marchés, participation à des foires commerciales à l'étranger, venue d'acheteurs étrangers au Canada, formation de consortiums d'exportateurs, établissement d'installations sur place afin de soutenir les efforts de commercialisation et expansion des marchés d'exportation pour les produits agricoles, alimentaires et ceux de la pêche.

Le programme des projets de promotion permet au gouvernement fédéral d'assumer une partie des coûts imputables à l'industrie pour sa participation aux stands nationaux érigés dans les foires commerciales tenues à l'extérieur du pays et aux missions commerciales à l'étranger. On a également recours à ce programme pour financer les visites, au Canada, d'acheteurs étrangers et de délégations gouvernementales. Les bureaux régionaux du MEIR et les directions chargées des différents secteurs de l'industrie font des recommandations concernant la participation de l'industrie et peuvent aider les entreprises participantes à mener leurs projets à bonne fin. Les entreprises désireuses de participer plus particulièrement à certaines foires ou missions doivent en informer le personnel du bureau régional du MEIR qui transmettra leur demande au bureau approprié du ministère des Affaires extérieures.

La détermination de la capacité d'approvisionnement

Savoir tenir les acheteurs étrangers au fait des sources d'approvisionnement qui existent au Canada constitue l'un des facteurs les plus importants de la promotion des exportations. À cette fin, les bureaux régionaux du MEIR recueillent des données sur les produits exportables et les possibilités d'approvisionnement dans leur propre région; les directions du MEIR chargées des secteurs industriels font de même pour l'ensemble de l'industrie. Le ministère utilise cette information pour répondre aux demandes de renseignements des ambassades du Canada ou de celles qui proviennent directement d'acheteurs éventuels sur des sources possibles d'approvisionnement canadiennes. Afin de profiter des avantages de ce service, les exportateurs canadiens gagneraient à tenir le MEIR au courant de leurs produits, de leurs services et de leur capacité d'exportation. De plus, ils devraient veiller à la mise à jour de ces renseignements qui seront versés dans le Système de repérage des débouchés (SRD) du ministère. Le SRD est le répertoire des entreprises canadiennes, de leurs produits et des marchés qu'elles desservent. Il est à la disposition des agents commerciaux en poste à l'étranger, des responsables de l'industrie d'autres ministères fédéraux et provinciaux, des personnes chargées des achats dans le secteur privé et des chambres de commerce partout au Canada. Les données sont versées au SRD gratuitement. Les bureaux régionaux du MEIR distribuent les questionnaires sur les renseignements à fournir à qui en fait la demande.

Autres sources d'aide fédérale à l'exportation

Le **ministère des Affaires extérieures**, de concert avec son réseau de 92 bureaux commerciaux à l'étranger, constitue, à l'échelle internationale, la principale source d'information sur les tarifs et les négociations commerciales, ainsi que sur les débouchés et la concurrence qui existent sur les marchés internationaux. Le ministère détermine les possibilités de projets d'investissement à l'étranger et, assisté en cela par les bureaux régionaux et les directions des secteurs industriels du MEIR, aide les entreprises canadiennes à en tirer parti. Il porte également à l'attention des exportateurs les dispositions de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes et services offerts par le ministère des Affaires extérieures, il suffit de communiquer avec le centre d'information sur les exportations à Ottawa, en composant (613) 593-6435 ou, sans frais, 1 (800) 267-8376. Le centre fournit des renseignements sur les pays étrangers, les marchés d'exportation, les règlements commerciaux, les foires et missions commerciales et sur toute question susceptible d'intéresser les exportateurs canadiens.

La **Société pour l'expansion des exportations (SEE)** offre des assurances et des garanties visant à protéger les exportateurs canadiens et leurs banques des débiteurs insolvables de l'étranger. En ce qui concerne les biens d'équipement et de services financés selon des modalités de crédit de deux ans ou plus, la SEE verse une aide financière.

L'**Agence canadienne de développement international (ACDI)** offre son appui aux entreprises canadiennes à la recherche de débouchés de coopération industrielle dans les pays en développement. De plus, elle sollicite l'aide des fournisseurs canadiens de produits alimentaires ou autres, de matériaux, d'équipement, de services professionnels, de même que l'assistance de sous-traitants et de conseillers dans le cadre de ses programmes et de ses projets.

La **Corporation commerciale canadienne (CCC)** agit à titre d'entrepreneur principal dans le domaine des ventes à l'exportation conclues entre gouvernements. Elle s'efforce de répondre aux exigences des gouvernements étrangers et des organismes internationaux tout en prenant en compte la capacité d'approvisionnement des entreprises canadiennes. Les ventes commerciales et de matériel de défense sont conclues au nom de la CCC par le centre d'approvisionnement en produits d'exportation d'Approvisionnements et Services Canada. Les projets d'investissement sont adjugés par l'administration centrale de la CCC.

Les bureaux régionaux du MEIR aboucheront les exportateurs canadiens avec les organismes susmentionnés, ainsi qu'avec ceux qui peuvent leur venir en aide.

Les bureaux régionaux du MEIR

(Les bureaux de district assumant des responsabilités précises liées à l'exportation sont également indiqués.)

Colombie-Britannique

Bureau 1101
Bentall Tower 4
1055, rue Dunsmuir
C. P. 49178
Station postale Bentall
Vancouver (C.-B.)
V7X 1K8
Tél. : (604) 666-1434
Telex : 04-51191

Saskatchewan

Bureau 814
Tour Bessborough
601, Spadina Crescent est
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 3G8
Tél. : (306) 665-4400
Télex : 074-2742

Bureau auxiliaire
de Regina
Tél. : (306) 359-6108

Ontario

Bureau 4840
1, First Canadian Place
C. P. 98
Toronto (Ontario)
M5X 1B1
Tél. : (416) 365-3737
Télex : 065-24378

Nouveau-Brunswick

Place Assomption
770, rue Main
C. P. 1210
Moncton (N.-B.)
E1C 8P9
Tél. : (506) 388-6400
Télex : 014-2200

Pour de plus amples renseignements sur les exportations, veuillez communiquer avec le bureau auxiliaire de Fredericton.
Tél. : (506) 452-3130

Alberta

Bureau 505
Immeuble Cornerpoint
10179, 105^e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 3S3
Tél. : (403) 420-2944
Télex : 037-2762

Bureau auxiliaire
de Calgary
Tél. : (403) 231-4575

Manitoba

Bureau 400
3, square Lakeview
185, rue Carlton
C. P. 981
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Tél. : (204) 949-4090
Télex : 07-57624

Québec

Bureau 4328
Tour de la Bourse
800, place Victoria
C. P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-6779
Télex : 055-60768

Bureau auxiliaire de Québec
Tél. : (418) 694-4631

Nouvelle-Écosse

1496, rue Lower Water
C. P. 940, Station M
Halifax (N.-É.)
B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018
Télex : 019-22525

Île-du-Prince-Édouard

Bureau 400
Confederation Court Mall
134, rue Kent
C. P. 1115
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7400
Télex : 014-44129

Yukon

Bureau 301
108, rue Lambert
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1Z2
Tél. : (403) 668-4655

Terre-Neuve

Immeuble Parsons
90, avenue O'Leary
C. P. 8950
Saint-Jean (T.-N.)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4884
Télex : 016-4749

Territoires du Nord-Ouest

10^e étage
Immeuble Precambrian
Sac postal 6100
Yellowknife (T.N.-O.)
X1A 1C0
Tél. : (403) 873-3546

MEIR — Directions des secteurs industriels

Ministère de l'Expansion industrielle régionale

235, rue Queen

Ottawa (Ontario)

K1A 0H5

Télex : 053-4123

Biens d'équipement et biens industriels

Pièces d'automobile	(613) 992-1506
Transport maritime, urbain et ferroviaire	992-3389
Électronique	995-6013
Aérospatiale	996-0601
Matériel d'exploitation des ressources naturelles	992-0096
Équipement secondaire et services	995-6441
Matériel d'énergie	995-3951

Biens de consommation, services et transformation des ressources naturelles

Transformation des métaux et des minéraux	992-0088
Fer et acier	992-0025
Fabrication de produits en métal et de produits de construction	996-0763
Produits primaires du bois	992-0068
Produits convertis à base de bois et de papier	995-7134
Pâtes et papiers	992-0065
Pétrole et produits chimiques industriels	992-0028
Matières plastiques, caoutchouc et produits chimiques spéciaux	996-7085
Produits d'hygiène	593-4471
Produits végétaux	992-1071
Produits d'origine animale	992-1591
Produits de la pêche	993-4842
Produits d'épicerie	995-7271
Meubles	992-0886
Produits récréatifs	992-1045
Services de construction	995-8107
Services de consultation	995-8107
Services de vente en gros et au détail	995-8107
Services de transport	995-8107
Bureaux de commerce extérieur	995-8107
Textiles, vêtements et chaussures	996-7948
Industries du logiciel informatique	995-8107

Le MEIR se fera un plaisir de répondre à vos demandes de renseignements sur l'exportation et de prendre note de toute information que vous voudrez bien lui communiquer concernant votre entreprise, ses produits, les services qu'elle offre et ses capacités d'exportation.